

## Histoire d'eau...

C'est au printemps 2012 que je suis devenu villaron, plus précisément bussotin, dans une des maisons construites dans les années soixante, sur la crête de la colline qui marque la limite entre la forêt et les terres cultivées.

Cette petite partie de la forêt de la Commanderie est très sèche, le sol est perméable, et l'eau, à peine tombée, s'infiltré dans le sous-sol. Les résineux s'y sont installés et forment la majorité des arbres autour des maisons.

Depuis plusieurs années les étés sont particulièrement secs et, conséquence directe, les risques d'incendie de plus en plus préoccupants.

A part cette année, plutôt marquée par la pluie et le mauvais temps, les trois années précédentes ont été d'une telle sécheresse que j'ai vu mourir beaucoup d'arbres autour de moi, principalement les résineux.

Le risque de feu est d'autant plus grand aux Hauts-de-Busseau que nous n'avions aucun moyen de

combattre un vrai départ d'incendie: il faut savoir que nos maisons n'ont pas l'eau courante : le château d'eau de Bessonville est trop loin et celui de Busseau plus bas que nos maisons...

Il a donc fallu, lors de la construction du site, mettre en place un gros surpresseur collectif à mi pente pour avoir l'eau aux robinets. La distribution se fait alors par une canalisation qui remonte l'eau vers le chemin puis vers les maisons, sur plus de 800 m pour les maisons les plus éloignées du point de relève. Le débit est donc très limité et totalement insuffisant pour espérer combattre efficacement un incendie.

La question de la prévention des risques d'incendie se pose donc depuis longtemps, des projets anciens existaient, mais rien de concret n'avait réussi à voir le jour.

La solution était pourtant connue, il fallait installer des réserves d'eau immédiatement disponibles pour les pompiers en cas de besoin.

Deux méthodes étaient envisageables : soit des citernes fermées, soit des grandes mares creusées dans le sol et à l'air libre. Le coût d'installation en était sans doute équivalent, mais la première solution a été préférée car elle ne demande pas de remplissage régulier pour compenser les pertes par évaporation, sans compter que les moustiques se développent très bien dans l'eau stagnante, et qu'hélas, les animaux de la forêt peuvent s'y noyer lorsque des barrières ne sont pas installées.

Enfin, au début de 2020, cette question a été prise en charge par la Mairie et une demande de subvention a été déposée dans le cadre des projets participatifs soumis à la région Ile de France. En novembre 2020, le financement ayant été obtenu, une étude a été menée avec Thierry Masson pour la commune et le SDIS (Service



Citerne souple pour protection incendie installée à Busseau.

Départementale d'Incendie et de Secours) afin de définir l'implantation et le volume nécessaire à la protection du site et des habitants.

Ensuite, un appel d'offres a été lancé auprès de plusieurs fabricants, et le résultat soumis au conseil municipal.

L'installation ne pouvait se faire qu'en été car le chemin des Hauts-de-Busseau devient assez vite impraticable pour les charges lourdes quand le temps est à la pluie.

Nous avons donc attendu le mois d'août pour faire cette mise en place, en espérant du beau temps (qui n'est d'ailleurs pas venu, obligeant à interrompre le chantier pendant une semaine). Quant au remplissage, il a pris huit jours pour chaque citerne, avec l'eau de notre vaillant surpresseur...

Ce sont donc deux citernes de 120 m<sup>3</sup> chacune qui sont maintenant sur les Hauts-de-Busseau. J'espère qu'elles ne serviront jamais.

Mais hélas, cette année a vu proliférer dans le monde incendies, inondations, accélération de la fonte des glaciers, et ces derniers jours, tremblements de terre. Nul doute que l'avenir se prépare aujourd'hui avec un siècle de retard, au moins, raison de plus pour mettre les bouchées doubles...

*Xavier Esselinck*